

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

Brillante terminaison d'une série de fêtes.

Le superbe service en argent que l'Etat du Mississippi a tenu à offrir au cuirassé américain qui porte son nom, orné aujourd'hui de laiton du navire; et sa présentation a donné lieu à toute une série de fêtes, aussi brillantes que les autres.

La dernière de ces fêtes a eu lieu mardi, à Pascagoula, au Casino d'un beau parc de la localité, en présence d'une assemblée nombreuse de Missisipiens distingués, dames et messieurs, d'une délégation de Louisianais ayant à sa tête le gouverneur Sanders, et de l'Etat-Major du navire de guerre.

On sait de quel état ont été entourées toutes les manifestations sympathiques dont les marins de l'Onole Sam ont été l'objet, dès leur entrée dans les eaux de notre grand fleuve jusqu'à leur sortie, depuis la Nouvelle Orléans jusqu'à Natchez. Partout, les choses avaient été faites si soigneusement, qu'il était difficile de concevoir la possibilité d'organiser une fête qui, si elle ne surpassait pas ses aînées, en splendide, les égalait tout au moins.

Bien que contrariés par le temps, les Missisipiens ont cependant parvenus à donner à leur fête de clôture un intérêt qui ne paraissait guère possible. Elle n'a pas eu lieu, la fête, à "Horn Island", dans ce coin du Mississippi où vivent heureux aux frais de l'Etat les derniers survivants de la vaillante phalange qui combattit pour la Cause Perdue; mais à Pascagoula, et c'est à Mme Eunice Miller Lockwood qu'échut l'honneur de présenter le Service, honneur qui lui était dû, car c'est grâce à son initiative, à son infatigable activité, à son ardent patriotisme qu'une souscription fut ouverte, et que la somme nécessaire à l'achat du Service fut rassemblée.

Le Lieutenant-commandant B. B. McCormick représentant le commandant Fremont, retenu sur son navire par une indisposition, a reçu de Mme Lockwood le magnifique souvenir de l'Etat du Mississippi, et répondit aux très flatteuses paroles qu'elle lui a adressées. Comme Mme Lockwood avait rendu un hommage mérité à la mémoire de Jefferson Davis, avait célébré ses vertus civiques et militaires, le Lieut. McCormick a très heureusement paraphrasé un mot bien connu en disant: Rendons à Davis ce qui est dû à Davis. Ce mot fera fortune, comme le télégramme du commandant Fremont: "La marine ne fait pas de sectionnalisme."

Quand les échos de cette cérémonie arriveront au sieur Hogeworth, le représentant de

l'Illinois au Congrès des Etats-Unis, qui, dans un discours à la Chambre des Représentants, protestait contre la gravure des traits de Jefferson Davis sur une pièce de service, parce que Davis avait été, disait-il, à la tête d'une rébellion, quelle ne sera pas sa confusion d'apprendre que son étroitesse d'esprit a été traitée avec le dédain qu'elle méritait.

C'est par un banquet magnifique que s'est terminée la cérémonie de présentation du Service; c'est à table qu'ont été échangés les derniers propos affectueux entre les Missisipiens et leurs invités, les marins; et aujourd'hui, de toutes les fêtes qui ont salué la croisière du cuirassé dans les eaux du Sud, il ne reste qu'un souvenir aimable, un souvenir d'une douce évocation pour tous ceux qui ont pris part à ces fêtes, pour ceux surtout qui les ont données et qui ne se sont épuisés aucun effort, aucune dépense pour les entourer de l'éclat le plus brillant.

CURIOSITES.

Parmi les curiosités offertes à la vue du couple impérial allemand, lors de son récent voyage à Vienne, il faut citer, lors du dîner de gala à la Hofburg, le fameux "service d'or" qu'on ne sort que dans les occasions exceptionnelles.

Cette vaisselle de table mérite une description particulière, car aucun trésor princier n'en possède de plus semblable. Les assiettes, les plats, cuillers, fourchettes, couteaux, tout est en or massif, sauf les serviettes, qui sont en vermeil. Encore, ces derniers valent-ils de 60,000 à 70,000 marks chacun. Quant à la valeur de l'ensemble, elle est impossible à estimer.

Ce service est mentionné, pour la première fois, dans les inventaires du château impérial, vers la fin du dix-huitième siècle, et c'est probablement ainsi à cette époque qu'il fut fabriqué. La plus grande partie fut faite en Lombardie, laquelle appartenait alors à l'Autriche. Une autre partie fut ciselée à Paris, un peu plus tard, semble-t-il. C'est un travail d'orfèvrerie tel qu'on n'en saurait guère exécuter aujourd'hui. Ce sont des chefs-d'œuvre auxquels les orfèvres de jadis consacraient des dizaines d'années.

On dit que Napoléon mangeait dans ces assiettes d'or, lorsqu'il résida à Schönbrunn. Le "service d'or" est suffisamment nombreux pour une table de cent convives. Tel était, du reste, le chiffre des invités au dîner offert à Guillaume II. La nappe, tissée d'un seul morceau, représentait seulement les armoiries de la maison impériale d'Autriche.

Le mariage de l'héritier du trône d'Abyssinie.

On mande d'Addis Ababa que le prince Lidji Yessou, petit-fils de l'empereur Ménélik, a épousé ces jours derniers la princesse Roumanie, petite fille du défunt empereur Jean et nièce de l'impératrice Tsitou. Le prince est âgé de treize ans. Il est élevé dans une école copte, où il apprend le français et l'anglais. La princesse a sept ans.

L'année dernière, le néguus étant tombé gravement malade, un conseil de régence fut institué, composé de l'impératrice Tsitou et des ras Giorgis et Tesoumina, et Lidji Yessou fut désigné comme héritier présumé. Ce jeune prince est le fils d'une fille de Ménélik—mais non de Tsitou—morte il y a quelques années, et du ras Mikael, gouverneur des Ouallas. Cette désignation, paraît-il, s'est faite contre la volonté de l'impératrice Tsitou, qui eût préféré la nomination d'un prince de son propre sang, et on s'attendait, après la mort de Ménélik, à la voir s'élever contre l'avènement de l'héritier présumé. Le mariage de celui-ci avec la nièce de l'impératrice douzième semble devoir être de nature à apaiser les difficultés que l'on prévoyait

me leurs camarades de comédie et de drame, sacrifié également à la production théâtrale. M. Albert Carré, qui, avant de devenir l'éminent directeur qu'il est, joua la comédie au Vaudeville, a fait des pièces en collaboration avec M. Alexandre Bisson. Il est l'auteur de la "Baccho", un délicieux opéra-comique en trois actes, musique de M. Messager.

Comédiens-Auteurs

Le théâtre de l'Odéon vient de recevoir "Mademoiselle Molière", comédie en cinq actes en vers de MM. Louis Leloir et Gabriel Nigond.

M. Louis Leloir n'est autre que l'excellent secrétaire de la Comédie-Française.

Ce n'est pas la première fois que M. Leloir occupe ses loisirs, peu nombreux cependant, à la confection de pièces de théâtre. Il est l'auteur de drames joués à l'Ambigu, de "Saramouche", un acte en vers écrit en collaboration avec M. Gravelot, un autre comédien, et joué sur la scène de Molière, et encore d'une adaptation en trois actes de "On ne badine pas avec l'amour", de Musset, que M. Albert Carré a réglé et dont M. Gabriel Pierné fait en ce moment même la musique.

Depuis Molière, le génial auteur-compositeur, il n'est plus nombreux les comédiens piqués de la tarantule de faire jouer "les autres" dans des pièces "à eux". Monvel, qui fut un acteur célèbre à la fin du dix-huitième siècle, a donné "Les Victimes Cloîtrées", trois actes joués à la Comédie-Française; Got avait fait représenter à l'Opéra "L'Esclave", musique de Membre; Simeon, de la Comédie-Française, est l'auteur de la "Famille Poisson", qui met en scène une famille de comédiens; Régnier, l'une des gloires de la maison de Molière, a fait avec Paul Foncher une "Joconde" et a collaboré avec Jules Sandeau à "Mademoiselle de la Seiglière"; Augustin Brohan a fait plusieurs comédies en un acte, notamment: "Pas de fumée sans un peu de feu"; Monnet-Sully, le doyen de la Comédie-Française, a collaboré avec M. Rivollet à plusieurs tragédies tirées de Sophocle et a donné, il y a deux ans, en collaboration avec M. Pierre Barbier "La Vieillesse de Don Juan", cinq actes en vers, dont, par faveur ministérielle, il a pu orner à l'Odéon le principal rôle. M. George Beer est un des plus féconds auteurs dramatiques. Il a donné "La Dette" à l'Odéon, de nombreuses comédies légères au Palais-Royal, et, à la Comédie-Française: "L'Irrésolu", une charmante pièce en trois actes.

M. Maurice de Féraudy a été joué avec succès à l'Athénée, aux Capucines et dans une foule de petits théâtres. M. Truffier est l'auteur des "Deux Philéas", représentés à la Comédie-Française; de "Fleur d'Avril", en collaboration avec M. Emile Blémont, et de plusieurs autres pièces en collaboration avec André Gill, le célèbre caricaturiste, mort fou. M. Esquier a été joué chez Antoine et au théâtre des Arts. Beauvallet a fait jouer le "Dorber des Abencerrages" et "Robert Druce". Monroe donna un "Figaro en prison" et un "Babolin". Dubois-Davenne, qui fut régisseur de la Comédie-Française, a fait des pièces en collaboration avec le grand comique Bouffé. L'auteur de la "Petite Ville"; Picard, fut acteur à l'Odéon, qu'il dirigea. Lockroy, le

Le théâtre de l'Odéon vient de recevoir "Mademoiselle Molière", comédie en cinq actes en vers de MM. Louis Leloir et Gabriel Nigond. Ce n'est pas la première fois que M. Leloir occupe ses loisirs, peu nombreux cependant, à la confection de pièces de théâtre. Il est l'auteur de drames joués à l'Ambigu, de "Saramouche", un acte en vers écrit en collaboration avec M. Gravelot, un autre comédien, et joué sur la scène de Molière, et encore d'une adaptation en trois actes de "On ne badine pas avec l'amour", de Musset, que M. Albert Carré a réglé et dont M. Gabriel Pierné fait en ce moment même la musique.

Depuis Molière, le génial auteur-compositeur, il n'est plus nombreux les comédiens piqués de la tarantule de faire jouer "les autres" dans des pièces "à eux". Monvel, qui fut un acteur célèbre à la fin du dix-huitième siècle, a donné "Les Victimes Cloîtrées", trois actes joués à la Comédie-Française; Got avait fait représenter à l'Opéra "L'Esclave", musique de Membre; Simeon, de la Comédie-Française, est l'auteur de la "Famille Poisson", qui met en scène une famille de comédiens; Régnier, l'une des gloires de la maison de Molière, a fait avec Paul Foncher une "Joconde" et a collaboré avec Jules Sandeau à "Mademoiselle de la Seiglière"; Augustin Brohan a fait plusieurs comédies en un acte, notamment: "Pas de fumée sans un peu de feu"; Monnet-Sully, le doyen de la Comédie-Française, a collaboré avec M. Rivollet à plusieurs tragédies tirées de Sophocle et a donné, il y a deux ans, en collaboration avec M. Pierre Barbier "La Vieillesse de Don Juan", cinq actes en vers, dont, par faveur ministérielle, il a pu orner à l'Odéon le principal rôle. M. George Beer est un des plus féconds auteurs dramatiques. Il a donné "La Dette" à l'Odéon, de nombreuses comédies légères au Palais-Royal, et, à la Comédie-Française: "L'Irrésolu", une charmante pièce en trois actes.

M. Maurice de Féraudy a été joué avec succès à l'Athénée, aux Capucines et dans une foule de petits théâtres. M. Truffier est l'auteur des "Deux Philéas", représentés à la Comédie-Française; de "Fleur d'Avril", en collaboration avec M. Emile Blémont, et de plusieurs autres pièces en collaboration avec André Gill, le célèbre caricaturiste, mort fou. M. Esquier a été joué chez Antoine et au théâtre des Arts. Beauvallet a fait jouer le "Dorber des Abencerrages" et "Robert Druce". Monroe donna un "Figaro en prison" et un "Babolin". Dubois-Davenne, qui fut régisseur de la Comédie-Française, a fait des pièces en collaboration avec le grand comique Bouffé. L'auteur de la "Petite Ville"; Picard, fut acteur à l'Odéon, qu'il dirigea. Lockroy, le

Comédiens-Auteurs

Le théâtre de l'Odéon vient de recevoir "Mademoiselle Molière", comédie en cinq actes en vers de MM. Louis Leloir et Gabriel Nigond. Ce n'est pas la première fois que M. Leloir occupe ses loisirs, peu nombreux cependant, à la confection de pièces de théâtre. Il est l'auteur de drames joués à l'Ambigu, de "Saramouche", un acte en vers écrit en collaboration avec M. Gravelot, un autre comédien, et joué sur la scène de Molière, et encore d'une adaptation en trois actes de "On ne badine pas avec l'amour", de Musset, que M. Albert Carré a réglé et dont M. Gabriel Pierné fait en ce moment même la musique.

Depuis Molière, le génial auteur-compositeur, il n'est plus nombreux les comédiens piqués de la tarantule de faire jouer "les autres" dans des pièces "à eux". Monvel, qui fut un acteur célèbre à la fin du dix-huitième siècle, a donné "Les Victimes Cloîtrées", trois actes joués à la Comédie-Française; Got avait fait représenter à l'Opéra "L'Esclave", musique de Membre; Simeon, de la Comédie-Française, est l'auteur de la "Famille Poisson", qui met en scène une famille de comédiens; Régnier, l'une des gloires de la maison de Molière, a fait avec Paul Foncher une "Joconde" et a collaboré avec Jules Sandeau à "Mademoiselle de la Seiglière"; Augustin Brohan a fait plusieurs comédies en un acte, notamment: "Pas de fumée sans un peu de feu"; Monnet-Sully, le doyen de la Comédie-Française, a collaboré avec M. Rivollet à plusieurs tragédies tirées de Sophocle et a donné, il y a deux ans, en collaboration avec M. Pierre Barbier "La Vieillesse de Don Juan", cinq actes en vers, dont, par faveur ministérielle, il a pu orner à l'Odéon le principal rôle. M. George Beer est un des plus féconds auteurs dramatiques. Il a donné "La Dette" à l'Odéon, de nombreuses comédies légères au Palais-Royal, et, à la Comédie-Française: "L'Irrésolu", une charmante pièce en trois actes.

me leurs camarades de comédie et de drame, sacrifié également à la production théâtrale. M. Albert Carré, qui, avant de devenir l'éminent directeur qu'il est, joua la comédie au Vaudeville, a fait des pièces en collaboration avec M. Alexandre Bisson. Il est l'auteur de la "Baccho", un délicieux opéra-comique en trois actes, musique de M. Messager.

M. Pedro Gailhard, l'ancien et habile directeur de l'Opéra, qui fut l'incomparable chanteur que nul n'a oublié, a écrit le ballet "La Maladetta" et plusieurs autres poèmes; M. Opaoul est l'auteur des poèmes du "Jocelyn", de Benjamin Godard, et du "Clow", du comte de Camondo; enfin M. Duprez, le célèbre ténor, a fait la musique d'un opéra: "Jeanne d'Arc", sur le poème de son fils.

D'autres comédiens se sont aussi piqués d'écrire; ils se sont cependant arrêtés à la rampe et se sont contentés de publier leurs mémoires, qui ne manquent ni d'esprit ni d'intérêt. Ce sont: MM. Delaunay, le jeune premier oublié de la maison de Molière; Frédéric Febvre, le vice-doyen de la Comédie-Française, dont nos lecteurs connaissent la plume spirituelle; Lassouche et Pierre Hittemann, qui brilla longtemps aux Variétés.

Les statistiques les plus effrayantes nous révèlent l'augmentation régulière de la consommation du tabac en France. C'est ainsi qu'il a été fumé, au cours de 1908, dix-neuf millions de cigares de fabrication étrangère, et cinq cent soixante-dix-sept millions de cigares français. La somme totale consacrée, dans ce pays, à la consommation du tabac s'est élevée à cinq cent six millions de francs, plus d'un demi-milliard.

Les sociétés contre l'abus du tabac ne manquent pas, et, avec raison, de jeter un cri d'alarme devant des chiffres si formidables. Or, voici la piquante anecdote que l'on pouvait lire, il y a quelque temps, dans les journaux anglais: "Une assez notable vieille dame, Mrs Sney, vient de fêter le cent septième anniversaire de sa naissance. Elle prétend que le secret de sa longévité extraordinaire se trouve... dans sa pipe, qu'elle fume régulièrement plusieurs fois par jour. Elle a commencé à faire usage du tabac, dès l'âge de douze ans, et a continué régulièrement depuis. Dans son testament, elle défend expressément à ses héritiers de faire graver une pipe sur son tombeau".

STATISTIQUES.

Les statistiques les plus effrayantes nous révèlent l'augmentation régulière de la consommation du tabac en France. C'est ainsi qu'il a été fumé, au cours de 1908, dix-neuf millions de cigares de fabrication étrangère, et cinq cent soixante-dix-sept millions de cigares français.

Or, voici la piquante anecdote que l'on pouvait lire, il y a quelque temps, dans les journaux anglais: "Une assez notable vieille dame, Mrs Sney, vient de fêter le cent septième anniversaire de sa naissance. Elle prétend que le secret de sa longévité extraordinaire se trouve... dans sa pipe, qu'elle fume régulièrement plusieurs fois par jour. Elle a commencé à faire usage du tabac, dès l'âge de douze ans, et a continué régulièrement depuis. Dans son testament, elle défend expressément à ses héritiers de faire graver une pipe sur son tombeau".

M. Albert Carré, qui, avant de devenir l'éminent directeur qu'il est, joua la comédie au Vaudeville, a fait des pièces en collaboration avec M. Alexandre Bisson. Il est l'auteur de la "Baccho", un délicieux opéra-comique en trois actes, musique de M. Messager. M. Pedro Gailhard, l'ancien et habile directeur de l'Opéra, qui fut l'incomparable chanteur que nul n'a oublié, a écrit le ballet "La Maladetta" et plusieurs autres poèmes; M. Opaoul est l'auteur des poèmes du "Jocelyn", de Benjamin Godard, et du "Clow", du comte de Camondo; enfin M. Duprez, le célèbre ténor, a fait la musique d'un opéra: "Jeanne d'Arc", sur le poème de son fils.

D'autres comédiens se sont aussi piqués d'écrire; ils se sont cependant arrêtés à la rampe et se sont contentés de publier leurs mémoires, qui ne manquent ni d'esprit ni d'intérêt. Ce sont: MM. Delaunay, le jeune premier oublié de la maison de Molière; Frédéric Febvre, le vice-doyen de la Comédie-Française, dont nos lecteurs connaissent la plume spirituelle; Lassouche et Pierre Hittemann, qui brilla longtemps aux Variétés.

Les statistiques les plus effrayantes nous révèlent l'augmentation régulière de la consommation du tabac en France. C'est ainsi qu'il a été fumé, au cours de 1908, dix-neuf millions de cigares de fabrication étrangère, et cinq cent soixante-dix-sept millions de cigares français. La somme totale consacrée, dans ce pays, à la consommation du tabac s'est élevée à cinq cent six millions de francs, plus d'un demi-milliard.

PROCES RENVOYE.

Indianapolis, Ind., 2 juin.—Le procès en diffamation intenté par le gouvernement des Etats-Unis à MM. Delevan Smith et Charles R. Williams, qui devaient commencer aujourd'hui devant la Cour fédérale de district, à Indianapolis, a été renvoyé au 12 octobre. MM. Smith et Williams sont les éditeurs de l'"Indianapolis News". Ils sont accusés d'avoir publié des articles attaquant la réputation des personnes qui ont pris part aux négociations visant au rachat du Canal de Panama.

Evasion d'un forçat.

Troy, Ala., 2 juin.—John A. Adams, un forçat, s'est enfui hier soir de la ferme pénitentiaire de Troy en emmenant avec lui les limiers attachés à l'établissement. On n'a retrouvé jusqu'ici aucune trace du fugitif ni des chiens.

COLLISION FATALE.

Pittsburg, 2 juin.—Par suite d'une collision qui s'est produite entre un train de fret et une locomotive, à Metz, Pa., sur l'embranchement du Pittsburg and Western de la ligne Baltimore et Ohio, trois employés du train, l'ingénieur, le chauffeur et le serre-filein, ont perdu la vie.

Plaintes au sujet du service des cars.

Dans une lettre envoyée hier, à M. McCloskey, président de la New-Orleans Railway Company, le maître Behrman déclare qu'il a reçu récemment de nombreuses plaintes sur le service défectueux des cars, en particulier ceux de la ligne Dryades, qui, fréquemment, partent de l'extrémité de la rue du Canal à l'arrivée d'un bac et donnant pas le temps nécessaire aux passagers de débarquer. Ceux-ci sont parfois dans l'obligation d'attendre plusieurs minutes l'arrivée d'un autre car.

Le maire, dans sa lettre, déclare qu'il a été lui-même victime de cet état de choses et prie M. McCloskey d'y remédier le plus rapidement possible. Le président de la Compagnie a répondu qu'il avait soumis cette plainte au surintendant Dressell, lequel prendra à l'avenir les mesures nécessaires.

Dans sa réponse M. McCloskey ajoute qu'il a pris bonne note de la pétition envoyée—ces jours derniers avoisinant le City Park demandant une amélioration du service sur les diverses lignes qui desservent cette partie de la ville.

Détournement.

Edwin R. Blackman a été arrêté à l'angle des rues Bourbon et Conti, hier après-midi, par les détectives McCabe et Kennedy. Il est accusé d'avoir détourné une somme de \$300 au préjudice de la Continental Casualty Co., où il était employé.

Volouse à l'étalage.

Annie Baronne, une volouse bien connue de la police, a été arrêtée dans le magasin de Jacob Bernstein, rue Oratoire 103, hier matin à dix heures. La femme se trouvait dans l'établissement et a été surprise par M. Bernstein au moment où elle prenait des marchandises sur le comptoir.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue l'avant dernière nuit, entre Russell Ingraham et Rosie Nor, tous deux de couleur, le premier a reçu un coup de couteau à la main. La femme s'est enfuie avant l'arrivée de la police.

COLLISION.

Une collision s'est produite à l'angle des rues Jackson et Rousseau, hier soir, entre un car de la ligne Jackson et une charrette conduite par Geo. Orling. Les dommages ont été insignifiants.

MORSURE.

Mme Fred. Kuntz, domiciliée rue N. Remparts 2030, se trouvait dans sa cour, mardi après-midi, lorsqu'elle a été mordue par un chien appartenant à Mme Baud, qui habite la même maison.

Edition Hebdomadaire de "Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Deux procès intentés au directeur de la Cité Blanche.

Comme tout le faisait prévoir les diligents financiers éprouvés par la direction de la Cité Blanche, se sont terminées par des procédures légales. Deux procès ont été intentés hier matin au directeur William Labb, devant la Cour Civile de District par la Philadelphia Toboggan Company. Cette Compagnie demande à la Cour d'ordonner la résiliation du bail du défendeur et d'autoriser la saisie des propriétés lui appartenant.

MARI BRUTAL.

John Perreall, demeurant rue Dauphine 911, a été arrêté, hier après-midi, sur la requête de sa femme. Celle-ci a fait appeler la police en se déclarant fatiguée d'endurer les mauvais traitements de son mari.

L'ABEILLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE Pour les Etats-Unis, port compris: \$2.00. Un an \$50.00. 6 mois \$25.00. 3 mois \$12.50.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris: \$3.15. Un an \$75.00. 6 mois \$37.50. 3 mois \$18.75.

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin Pour les Etats-Unis, port compris: \$5.00. Un an \$50.00. 6 mois \$25.00. 3 mois \$12.50.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger \$6.00. Un an \$60.00. 6 mois \$30.00. 3 mois \$15.00.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition paraît complétée dans notre édition quotidienne, est abonnée y est distribué. Les personnes qui veulent s'y abonner envoient leur argent à nos bureaux.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDAT-POSTAL ou par TELEGRAMME SUR EXPRESS.

Feuilleton

DE L'ABEILLE DE LA N. O.

No. 25. Commencé le 1er avril 1909

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INEDIT

PAR JACQUES BRIENNE

TROISIEME PARTIE

LA COURSE A L'HERITAGE

II

(Suite.)

"Heureusement, le parcoure n'est pas long."

Milou n'était félicité trop tôt de la rapidité du parcours. Marthe ne descendit place de la Bautille que pour remonter aussitôt dans un tramway qui se dirigeait vers Vincennes.

Milou l'y suivit en maugréant et en épongeant son front qui ruisselait. Mais il fit cesser bientôt ses jérémiades; il se dit: —Allons, Milou, sois un homme; l'en as vu de plus rude que celle là: tu ne vas pas te plaindre pour un bain de vapeur gratuit....

Elle descendit un peu avant la fin du cours de Vincennes et, sous un soleil torride, elle s'engagea dans la rue des Pyrénées. Et Milou se disait en la suivant toujours: —On était tout de même mieux dans le café avec des boissons glacées.

Elle entra dans une maison d'apparence très modeste. Milou se contenta pour ce jour-là de noter le numéro. Six heures sonnaient à une horloge voisine.

—Il est tard, fit Milou, et ce n'est pas dans ce quartier que je veux boire mon absinthe. —Revenons vers des pays civilisés.

Comme il approchait du cours de Vincennes, il vit un sacre en marsaud, l'appela et se fit conduire place de l'Opéra.

III Que le lecteur veuille bien revenir en arrière avec nous pour comprendre la situation actuelle de Marthe. Des bords du lac de Genève où nous les avons laissés, M. et madame de Ribière s'étaient rendus à Venise où ils comptaient rester jusqu'à la chute des feuilles et même jusqu'aux premiers froids de l'hiver.

Le douleur de Marthe et de sa mère était toujours aussi profonde, aussi vivace. Bien qu'elles fissent l'une et l'autre de grands efforts pour cacher leur chagrin, M. de Ribière s'en apercevait et en était tout attristé. Il avait une grande affection pour elles, et il pensait quelquefois à ce que serait leur avenir s'il venait à disparaître. A cette idée, un nuage passait sur son front et il murmurait: —Il faudra que j'y songe.... Un jour, malgré son égoïsme et sa peur de la mort, il appela Marthe et lui dit sur un ton enjoué, montrant ainsi qu'il était homme du monde, et qu'il avait des lettres: —Je sens comme monsieur Fontenelle une grande difficulté de vivre. Sale-tu bien, ma chère enfant, que j'ai soixante-quinze ans passés!

"Quoique grâce à toi et ta chère mère mon existence soit heureuse, il faut bien que je me prépare à la voir finir.

Puis il avait sonné et envoyé un domestique chercher un notaire. Avant l'arrivée du tabellion, il avait expliqué à Marthe qui, très attristée, ne l'écoutait guère: —Il est bien juste, mon enfant, que je fasse mon testament en ta faveur et en faveur de ta mère.

"Mais j'ai une répugnance grande à vous donner vos noms légaux devant cet homme qui se rappelle peut-être la bruyante et malheureuse affaire.

"Je crois que je vais vous donner sur ce papier officiel le nom que je vous ai toujours donné dans mon cœur et qui, d'ailleurs dans quelques mois, sera le nom de ta mère. N'est-ce pas ton avis, Marthe?"

—Que vous ferez sera bien fait, bon parrain. —La chose pourrait offrir quelques dangers si j'avais des parents pauvres ou avides. —Légalement il n'y a pas encore de madame de Ribière, ni de Marthe de Ribière, mais je n'ai que deux vœux, l'un et l'autre plus riches que moi et qui sont de galants hommes; ils apprécieront le sentiment auquel j'obéis et ils respecteront mes volontés.

M. de Ribière avait fait comme il avait dit. Il avait légué tout ses biens à Marthe et à sa mère, laissant à

chacon de ses neveux quelques œuvres d'art de grande valeur et des compléments. Quelques mois après, dans cette même Venise où ils étaient retournés aux premiers jours du printemps, M. de Ribière avait commis l'imprudence de sortir à près une pluie qui avait rafraîchi le temps.

Il avait pris froid, il n'avait plus rien à faire en ce monde, lentement il s'était éteint. M. de Ribière, parce qu'il était bon et aussi parce que son égoïsme le portait à ne pas se fatiguer à rétrograder et à ne pas s'attarder à voir le mal, jugeait trop bien de la nature humaine en général et de ses neveux en particulier.

Pierre et Robert de Balzac, dès qu'ils connurent la mort de leur oncle, informèrent madame de Ribière qu'ils n'acceptaient pas "ce testament ridicule" qui créait légitimes on ne sait quels êtres chimériques. Il n'y avait même pas de combat à livrer, il n'y avait même pas matière à procès. Et les deux femmes, hier dans l'opulence, se trouvèrent soudain réduites à une situation médiocre.

Les neveux de M. de Ribière crurent faire preuve de beaucoup de générosité en leur offrant comme une amorce une pension annuelle de six mille francs.

Marthe aurait voulu refuser. Elle était de ses vaillantes qui

ne veulent rien devoir à personne. Elle désirait, d'autre part, rompre tous les liens qui les rattachaient à un passé dont le poids était si lourd à porter. —Assez de compromissions et d'équivoque, disait-elle.

"Il nous faut maintenant rentrer dans le droit chemin et dans la légalité. Sur ses instances, sa mère reprit son nom légitime, le nom de son mari, Mastran, auquel elle ajouta son nom de jeune fille, Boissière. A leur premier déplacement, elles se firent inscrire à l'hôtel sous le nom qu'elles n'auraient jamais dû quitter: elles redevinrent madame et mademoiselle Mastran Boissière.

Dependant, malgré son désir de ne rien devoir aux neveux de M. de Ribière, Marthe n'osa pas insister pour que sa mère refusât la modeste pension qu'ils lui offraient.

Brièvement par tant d'émotions successives, la mère de Marthe était d'une santé si délicate qu'elle n'aurait pas pu supporter la misère et les privations qu'aurait comportées leur nouvelle situation.

Marthe accepta donc, mais elle se promit à elle-même d'y renoncer dès qu'elle se serait créée une situation par son travail.

"C'est pour cela qu'elle voulait se fixer à Paris. Un instant sa mère avait eu l'idée de revenir à Lyon et de

confier son changement de fortune à ce parent qui l'avait déjà aidée dans des circonstances difficiles et dont le dévouement lui paraissait sûr. Marthe montra pour ce projet une répugnance invincible. Elle désirait s'établir à Paris. En vain sa mère, qui se rappelait les années de privations dans la capitale, combattit ce projet.

Marthe manifesta tant de courage, se montra capable de tant de décision et de tant de patience que sa mère finit par céder. Les deux femmes vinrent donc